
Résister en décembre 1851 en Ardèche. Essai d'histoire sociale d'une insurrection

Thèse pour le doctorat en histoire contemporaine sous la direction de Jean-Luc Mayaud, Université Lumière-Lyon 2, 2 volumes, 636 f° et 299 f°, soutenue le 14 septembre 2007, devant un jury constitué de Claude-Isabelle BreLOT (présidente), Jean-Claude Caron (rapporteur), Laurent Douzou, Jean-Luc Mayaud, John Merriman et Rémy Pech (rapporteur), mention très honorable et félicitation du jury à l'unanimité.

Éric Darrieux

**Édition électronique**URL : <http://ruralia.revues.org/1861>

ISSN : 1777-5434

Éditeur

Association des ruralistes français

Édition imprimée

Date de publication : 1 septembre 2007

ISSN : 1280-374X

Référence électronique

Éric Darrieux, « Résister en décembre 1851 en Ardèche. Essai d'histoire sociale d'une insurrection », *Ruralia* [En ligne], 21 | 2007, mis en ligne le 11 avril 2009, consulté le 01 octobre 2016. URL : <http://ruralia.revues.org/1861>

Ce document a été généré automatiquement le 1 octobre 2016.

Tous droits réservés

Résister en décembre 1851 en Ardèche.

Essai d'histoire sociale d'une

insurrection

Thèse pour le doctorat en histoire contemporaine sous la direction de Jean-Luc Mayaud, Université Lumière-Lyon 2, 2 volumes, 636 f° et 299 f°, soutenue le 14 septembre 2007, devant un jury constitué de Claude-Isabelle Brelot (présidente), Jean-Claude Caron (rapporteur), Laurent Douzou, Jean-Luc Mayaud, John Merriman et Rémy Pech (rapporteur), mention très honorable et félicitation du jury à l'unanimité.

Éric Darrieux

- 1 La problématique de cette thèse intéressant la période de la Seconde République est née de l'événement qui mit fin à cette République et pose cette énigme à l'investigation historique : pourquoi des habitants de villages éloignés de plusieurs jours de voyage de la capitale réagirent-ils en décembre 1851 à un coup d'État perpétré par un président de la République en exercice ? Pourquoi s'était-on révolté ici et pas ailleurs ? Comment pouvait-on être ou devenir un « résistant » de la cause républicaine ? Quels étaient les vecteurs de l'action collective qui pouvaient justifier le fait de « mourir pour la défense de la Constitution » ? Bref, il s'agissait de rechercher les clés de la compréhension d'une insurrection dans un département donné. Pour filer la métaphore, on pourrait dire qu'on disposait déjà d'un trousseau de clés, mais toutes n'ouvraient pas les mêmes portes de l'espace et du temps. Autrement dit, la géographie et les bornes chronologiques retenues orientent les problématiques de recherche. Des chercheurs ont fait le choix d'insérer l'histoire de la Seconde République dans des ensembles chronologiques vastes replaçant l'expérience républicaine de 1848 dans le cadre de la longue durée. Ainsi de Maurice Agulhon¹, de la veille de la révolution de 1789 à l'insurrection de décembre 1851 ; de Pierre Lévêque² dont l'enquête commence sous la Restauration ; d'André Armengaud³, de Raymond Huard⁴, d'Alain Corbin⁵ qui terminent leur étude dans la première décennie d'existence de la Troisième République. Mais tous les chercheurs ne s'inscrivent pas dans

la longue durée. Des historiens ont fait le choix d'une chronologie resserrée. À la fin des années 1970, John Merriman retrace ainsi « l'agonie »⁶ de la Seconde République en s'intéressant plus particulièrement aux périodes intermédiaires de la Seconde République : les années 1849, 1850 et 1851. Il s'attache à démontrer que le coup d'État a réussi parce que les autorités s'étaient lancées dans un processus de répression systématique des vecteurs de la démocratie⁷ et de la « gauche »⁸.

- 2 L'échelle d'observation a également des incidences sur la méthodologie de la recherche. Par exemple, Philippe Vigier⁹ s'intéresse à une partie de la France du Sud-Est qu'il baptise « Région alpine » et qui couvre cinq départements (Isère, Drôme, Vaucluse, Hautes et Basses-Alpes) ; John Merriman circonscrit aussi son étude dans le cadre national et départemental avec l'étude de cinq départements¹⁰ ayant connu des insurrections après le 2 décembre 1851 ; Alain Corbin analyse trois départements du Limousin (Haute-Vienne, Creuse, Corrèze). Jean-Claude Farcy¹¹ étudie la Beauce, Louis Chevalier¹² : la région parisienne. Certains ont inscrit leurs recherches dans le seul cadre départemental. Ainsi Paul Bois¹³ a choisi la Sarthe ; Georges Dupeux¹⁴, le Loir-et-Cher ; Maurice Agulhon¹⁵ le Var et Jean-Luc Mayaud¹⁶, le Doubs. D'autres ont restreint leur champ de perception et ont adopté une grande échelle d'analyse comme André Armengaud¹⁷ en étudiant les populations de l'Est aquitain.
- 3 Finalement, les historiens comme Jean-Luc Mayaud¹⁸ avec ses *Secondes Républiques* dans le Doubs et Peter McPhee¹⁹ dans les Pyrénées-Orientales qui ont choisi d'inscrire leur thèse dans un cadre départemental avec des bornes chronologiques encadrant le contexte immédiat de la période de la Seconde République restent relativement rares. Encore plus rares, ceux qui ont placé l'événement « coup d'État » au cœur de leurs recherches. Ted Margadant s'est ainsi intéressé à « la révolte » des paysans français²⁰ dans 17 départements²¹ et montre à travers la structure de son livre de 1979 que le mouvement insurrectionnel est en corrélation directe, premièrement avec les réseaux socio-économiques existant entre les villes et les villages, deuxièmement avec l'organisation des sociétés secrètes dont les *leaders* utilisèrent les formes traditionnelles de la culture populaire pour y greffer de nouveaux objectifs politiques, et enfin avec les régions dans lesquelles la répression des militants républicains avant le coup d'État avait été particulièrement active.
- 4 Pouvait-on alors espérer renouveler les études sur le coup d'État de 1851 ? Et si tel était le cas, quelle méthodologie mettre en œuvre pour porter un « nouveau regard »²² sur l'événement circonscrit dans un cadre départemental ? « Résister en décembre 1851 », les grandes thèses sur le sujet initiées par Philippe Vigier, Maurice Agulhon ou Raymond Huard, pour ne citer que trois grands spécialistes de la question, l'avaient clairement démontré : les insurrections de décembre 1851 étaient des insurrections pour la défense de la République, certes pas la République mise en place en 1849, mais pour la défense d'une République idéalisée susceptible d'apporter plus de bien-être et de « justice sociale » dans le pays, celle portée sur les fonts baptismaux républicains par la révolution de 1848, le temps d'un instant, le temps peut-être d'une « d'illusion lyrique ». Comment faire aussi pour aller au-delà de la remarque de Jacques Revel qui faisait observer que « d'un site à l'autre »²³, il suffisait de changer la distribution des lieux et des acteurs pour analyser et faire le récit, selon un canevas identique, des répercussions ou des conséquences du coup d'État dans un département lambda, bref en écrivant une sorte d'équation historique donnant toujours le même résultat : « si X (violation de la constitution) est une bonne raison pour A (individu) de faire Y (insurrection), X serait une

bonne raison pour quiconque suffisamment semblable à A pour faire Y dans des circonstances suffisamment semblables ». X serait la condition suffisante de Y et toutes les fois que X se présenterait, alors Y interviendrait. Par conséquent, l'événement « prises d'armes » se « départementalise », puis se « communalise » dans plus d'une trentaine de départements²⁴ sur le thème de « la résistance au coup d'État à tel ou tel endroit ». Le risque de ne rien apporter de neuf à la recherche historique sur le sujet était donc grand, mais certaines « anomalies » allaient m'obliger à revoir la méthodologie mise en œuvre.

- 5 En commençant sa recherche, l'historien se fait mineur et exhume des données des cartons d'archives de la série M des archives départementales, BB³⁰ ou F¹⁵ des Archives nationales. Il dresse les statistiques de l'insurrection, remet en forme l'histoire à partir des rapports des autorités, jusqu'à l'épuisement, non pas de la motivation de l'intéressé, mais du filon archivistique. Puis, voulant mesurer le degré d'attachement à la République, d'une manière classique, il tente de le vérifier à partir de l'étude des différents scrutins électoraux de la période : élections municipales, cantonales, présidentielle, législatives, élections partielles... Il retranscrit les données sur des cartes et constate parfois que des résultats dérogent par rapport à la *versio vulgata* attendue. Ainsi, en Ardèche : des sillons de « rouge républicain » lézardent le « bleu conservateur » de la montagne ardéchoise, le « granit », pour reprendre l'expression d'André Siegfried²⁵, ne votait pas forcément à « droite » et que dire de Vernoux, commune protestante pour laquelle en 1849 la différence des voix entre candidats républicains et conservateurs n'était pas significative. Certes, il s'agissait là peut-être d'exceptions qui confirmaient la règle mais qui avaient le mérite de soulever des interrogations, et celles-ci devenaient à chaque fois plus nombreuses au fur et à mesure que l'on cherchait à tester les différents modèles explicatifs élaborés par la recherche historique. Tous fonctionnaient certes, mais ils laissaient à chaque fois un reliquat, que l'on ne pouvait plus considérer comme négligeable.
- 6 Quelques exemples permettront au lecteur de prendre conscience de ces « petits grains de sable » qui grippent la machine explicative. Le 31 mai 1850, le suffrage universel masculin est restreint par une loi électorale imposant, pour avoir le droit d'être inscrit sur les listes électorales de la commune, trois ans de résidence continue dans la dite commune, le tout assorti d'une inscription au rôle de la taxe personnelle. La diminution du nombre d'inscrits est la plus importante dans la moitié nord du département de l'Ardèche alors que les cantons insurgés se situent dans la moitié sud/sud-est. Deuxième exemple : on pouvait supposer que ceux qui ont pris les armes au lendemain du coup d'État étaient des individus « prédisposés » à le faire du fait de leur passé de justiciables. La totalité des registres des trois tribunaux correctionnels du département pour la période 1847-1852 ont été examinés, plus de 10 000 individus saisis de manière informatique et, surprise, la presque totalité des individus inculpés en décembre 1851 ne sont pas des « délinquants » et sont inconnus des autorités. De même, nous retrouvons peu de prévenus ayant participé à des événements antérieurs au coup d'État dans les rangs des insurgés de décembre 1851. Pourtant, en l'espace d'un an, de septembre 1850 à octobre 1851, neuf événements majeurs avaient mobilisé l'attention des autorités et déclenché l'intervention des forces de l'ordre. De l'arrestation des dix prévenus ardéchois pour leur participation au complot de Lyon organisé par le représentant du Vaucluse, Alphonse Gent²⁶, à l'affaire du banquet de Laurac²⁷ qui motiva la mise en état de siège du département de l'Ardèche en passant par l'édification de barricades à Bourg-Saint-Andéol, le 18 novembre 1850 en réaction à l'arrestation d'un militant républicain. Le

troisième exemple concerne les sociétés secrètes qui s'implantèrent dans le département dès les mois de janvier-février 1850, voire dans le courant de l'année 1849. Philippe Vigier avait mis en lumière la relation existant entre insurrection et implantation des sociétés secrètes. Or, si cela reste une condition nécessaire en Ardèche, elle n'est toutefois pas suffisante. Dans le canton de Vernoux, il existe certes des affiliés, mais ce canton protestant ne se fait pas remarquer par ses prises d'armes en décembre 1851. En revanche, il se distingue en étant le seul canton à dire « non » à Louis-Napoléon Bonaparte lorsqu'il cherche l'absolution par son plébiscite du 20 décembre 1851. Mais, le canton se « rattrape » un an plus tard en votant massivement « oui » au rétablissement du Second Empire. Dernier exemple clôturant ce catalogue de la « chose exceptionnelle » : la solidarité religieuse, les liens de voisinage ou les liens du sang n'ont pas été forcément une protection dans le bureau d'un juge d'instruction lorsque certains inculpés n'hésitent pas à donner les noms de ceux dont ils pourraient être proches. Bref, tous les modèles peuvent apporter une explication, à condition de les coucher sur le lit de Procuste : à savoir couper ce qui ne va pas ou forcer l'explication pour lui faire atteindre les dimensions du modèle. Il fallait donc chercher ailleurs « la pierre philosophale » permettant l'interprétation de l'action collective qui se rattache à un faisceau de causes mettant en interaction le politique, l'économique, le social et le culturel.

- 7 Pour y parvenir, il fallait descendre à « l'échelle humaine » en utilisant les méthodes historiques de la micro-histoire élaborées au sein du Laboratoire d'études rurales de Lyon. Il s'agissait en effet de mettre en lumière les stratégies individuelles de ces acteurs confrontés à l'événement, retrouver leurs logiques d'action en saturant les fichiers d'informations. À la recherche de l'intérêt de *l'agir*, je cherchais aussi mon fil d'Ariane dans les travaux des spécialistes de la Résistance de la Seconde Guerre mondiale qui, au cours de nombreux colloques et journées d'études, avaient fait progresser la réflexion sur ce concept²⁸. Parallèlement, j'exploitais les théories des mouvements sociaux contemporains élaborées par les sociologues. « Pourquoi les hommes se révoltent-ils ? » Abraham Maslow avait théorisé sous une forme pyramidale les cinq catégories de besoins ou d'aspirations que doit satisfaire un individu pour se réaliser²⁹, des besoins physiologiques fondamentaux au désir de réalisation de soi. Des auteurs américains comme James C. Davies³⁰ et Ted Gurr³¹ proposaient aussi dans les années 1960-1970 des éléments de réponse, mais souvent les acteurs étaient observés à travers la grille d'observation de l'intérêt et ces « bonnes raisons » d'agir, chères au sociologue Raymond Bourdon, réduisaient le plus souvent l'individu à un *homo œconomicus* mû par la seule logique de l'intérêt. Je testais toutefois la validité des acquis de ces modèles « économiques » et je me retrouvais dans les cas de figure annoncés précédemment. Ainsi, il n'y avait pas forcément corrélation entre pauvreté et violence, ce que Ted Margadant avait déjà observé dans son enquête. Si, au début de l'année 1847, des révoltes frumentaires ont éclaté, on constate qu'elles n'englobent pas les populations qui ont été concernées par les insurrections de décembre 1851. L'un des moteurs de l'action pouvait aussi être alimenté lorsque le décalage entre les attentes et le niveau réel de satisfaction devenait intolérable, autrement dit lorsque les individus vivent comme une contradiction le décalage existant entre les biens et conditions de vie auxquels ils estiment avoir droit et ceux qu'ils pensent en réalité pouvoir obtenir.
- 8 Cette théorie de la frustration relative, conceptualisée par l'école américaine, pouvait fonctionner, mais n'expliquait pas tout. Ainsi en Ardèche depuis de nombreuses années beaucoup faisaient des « rêves de soie ». Il est vrai que la soie faisait naître de folles

espérances quand « les petits producteurs pouvaient gagner en un mois l'équivalent du salaire de cent jours de travail d'un ouvrier qualifié ». La fièvre séricicole s'était emparée du département et autorisait les plus folles espérances. Culture spéculative, la soie participait aussi au renchérissement de la terre. Michel Boyer avait pu observer « jusqu'à 6 000 francs l'hectare dans l'arrondissement de Largentière, soit trente années d'épargne constante pour un petit paysan »³². Pour profiter des bienfaits de cette manne séricicole, on s'endette dans les campagnes, en espérant rembourser à la belle saison, lors de la vente des fameux cocons. Les prêts sont souvent gagés sur les biens immobiliers du débiteur autorisant le créancier impayé à faire saisir l'immeuble. La catastrophe peut arriver lors d'un retournement de la conjoncture. Pierre Cornu, dans son mémoire consacré à l'étude de l'économie cévenole dans la seconde moitié du 19^e siècle, constatait que, dans les années 1850, « la source miraculeuse » séricicole s'était tarie³³. Une maladie mystérieuse, la pébrine, commença à décimer des éducations de vers à soie, et il y a effectivement une corrélation entre les régions qui se sont soulevées en décembre 1851 et les territoires marqués par une forte activité séricicole mesurée au nombre de plantations de mûriers. Cependant, s'il y a là peut-être une condition nécessaire, elle n'est toutefois pas suffisante. Il fallait aussi vérifier l'endettement des populations apprécié au regard du nombre de saisies suivies d'une adjudication. La corrélation n'était pas concluante, car peu de communes avaient été épargnées par cette procédure judiciaire. Sur les 1 656 individus repérés par les autorités pendant la période de la Seconde République, seuls douze avaient été concernés par une procédure d'expropriation forcée avec vente aux enchères de leurs biens.

- 9 Le biais de ma recherche venait du point d'observation. Il fallait se décentrer de cette représentation égocentrique de l'individu, à savoir basculer du concept d'intérêt vers ce que Hannah Arendt appelle « l'inter-esse », cet espace qui est entre les individus et dans lequel on évolue sous le regard d'autrui³⁴. Je me rapprochais alors des penseurs de l'altérité : de la sociologie de Luc Boltanski³⁵ à celle d'Emmanuel Lévinas³⁶ ou du philosophe allemand Axel Honneth³⁷. Ce dernier mettait en avant le concept de *reconnaissance*, reconnaissance structurée par trois pôles : amour, droit, estime sociale. Je tenais là, non pas la pièce manquante du puzzle, mais la clef de voûte de l'édifice de ma thèse car cela me permettait de donner du « jeu » et de la cohérence dans l'utilisation de mes fichiers. En effet, pour prendre conscience de la difficulté, il faut réaliser que le chercheur qui travaille sur du nominatif est, au fur et à mesure que la recherche progresse, confronté au découragement et à « l'angoisse de l'ensevelissement », pour reprendre l'expression de Gérard Noiriel³⁸. Il manipule informatiquement des fichiers nominatifs composés de plusieurs milliers de fiches rassemblant tous les éléments de vie collectés dans les diverses sources d'archives : de la série Q de l'enregistrement, du cadastre aux tables de succession et absences, à la série U des tribunaux correctionnels et de la justice de paix, en passant par la série E de l'État-civil³⁹. L'exploration de cette dernière source d'archives ouvrait sur une approche nouvelle, car elle permettait de suivre les individus avec une perspective généalogique. Elle permettait de mettre au jour le réseau de relations d'une personne si l'on portait une attention aux témoins des principaux événements de la vie familiale consignés dans les registres des naissances, mariages et décès. La reconstitution généalogique ne va toutefois pas sans difficultés, d'autant plus accentuées lorsque les patronymes sont répandus. Par exemple dans les tables décennales de Bourg-Saint-Andéol, on dénombre 27 Hugon pour la période 1843-1852.

- 10 Cette première phase d'identification aboutit à la recension d'un millier de noms. Mais il devenait nécessaire d'opérationnaliser le corpus nominatif pour l'exploiter en tenant compte de la variable du critère d'engagement associé à la variable du critère de « proximité » avec l'événement « résistance au coup d'État ». Il fallait garder la spécificité de l'aspect « résistance ». C'est à ce titre que tous les inculpés qui avaient comparu devant le tribunal de police correctionnelle pour répondre du délit de « coupe et enlèvement de bois en bandes et armés » n'ont pu être retenus dans l'établissement du corpus des résistants de décembre 1851. Certes « l'arrestation crée le choc psychologique qui peut amener un homme quelconque à se dépasser et à commencer une vie militante »⁴⁰, pour reprendre une expression de Jean Dautry et Jean Maitron, mais il en fallait un peu plus pour répondre au « cahier des charges » de l'établissement du corpus. Fort de ces considérations, on pouvait alors établir un profil type de l'insurgé de décembre 1851. On constatait que les tranches d'âge comprises entre 21 et 35 ans avaient été les plus concernées par cette résistance au coup d'État, qu'il s'agissait en général d'hommes mariés, chargés de famille, relativement bien alphabétisés, qui n'étaient pas les aînés de leur famille et dont le père était dans la majorité des cas décédé avant les événements de décembre 1851. Mais une fois arrivé à ce portrait, comment l'exploiter ? Il se posait inévitablement la question de la manière de donner de la cohérence à cet ensemble. L'application du concept de reconnaissance présentait l'avantage d'esquisser une répartition des individus en sept profils définis selon leur degré d'implication dans les événements de décembre 1851 et établis en fonction de la caractéristique majeure ou dominante caractérisant l'individu à ce moment. Je distinguais « les « initiateurs », les « meneurs », les « suiveurs », les « suspects », les « fugitifs » et deux catégories marginales qu'il convenait de distinguer des précédentes : les « altruistes » et les « victimes ».
- 11 Les initiateurs (une cinquantaine) étaient des républicains convaincus, ceux qui avaient fait de leur foi républicaine un engagement orientant leurs actions. Ils pouvaient être des « éveilleurs de conscience » voulant faire parvenir autrui à la connaissance et à la participation des œuvres républicaines. On les retrouve à la tête des sociétés secrètes, parcourant la région de fêtes votives (vogues) en banquets, de réunions publiques en enterrements d'un républicain. Les « meneurs », au nombre de 78, sont les chevilles ouvrières de l'insurrection, ceux qui ont pris une part active lors de la préparation des mouvements. Ils ont, entre autres, battu le rappel pour rassembler les troupes et ont encadré « les suiveurs » des mouvements. 346 « suiveurs » ont déclaré s'être engagés dans l'action sans esprit critique, par influence ou par mimétisme, par obéissance ou par crainte. Leurs déclarations ont été confirmées par des inculpés qui ne leur reconnaissaient pas un rôle moteur. Les « suspects », au nombre de 214, correspondent à ceux qui ont pu être arrêtés arbitrairement dans les jours qui ont suivi les événements de décembre et ils se distinguent des 54 fugitifs, ceux qui, pour échapper à la condamnation, ont pris la route de l'exil suisse. Par « altruistes », il faut entendre ceux qui ont porté secours aux personnes en détresse, le plus souvent en fuite. La dernière catégorie des « victimes » (quinze) est constituée par ceux qui ont voulu témoigner de leur foi républicaine après le coup d'État, avec « témoin » pris dans sa connotation religieuse de « martyr ». Ils ont délibérément commis une action qui leur a valu une arrestation, comme ce jeune mégissier d'Annonay qui le jour du plébiscite du 21 décembre 1851, arpenta la rue devant la mairie, porteur d'une grande cravate rouge.

- 12 Cette classification risquait d'induire un biais méthodologique : la réification du profil d'un individu. C'est pour cela qu'il fallait réintroduire la dimension temporelle et reconstituer « l'univers de signifiante » des populations étudiées, à savoir mettre en relation les effets de la rencontre d'une conjoncture avec une prise de conscience personnelle. Autrement dit, à un moment « M » de leur existence, des individus sont devenus « réactifs », ils sont prêts pour agir. Mais leur action n'est pas orientée par un quelconque déterminisme qui les conduirait vers une destinée écrite par on ne sait quelle providence. Il y a au contraire dans l'histoire de vie des individus « une composante omniprésente derrière leurs comportements et leurs choix » : l'incertitude ⁴¹ et la confrontation à un choix de possibles. Ce choix de possibles est inspiré par les expériences de vie d'un individu et ce stock d'expériences acquises se modifie tout au long de la vie et peut infléchir les comportements. Ainsi ceux qui avaient connu Albin Mazon ⁴² jeune homme, ardent organisateur avec son père des sociétés secrètes locales, auraient pu s'étonner de le voir agir, à l'automne de sa vie, en notable conservateur farouchement opposé au suffrage universel. « Ce n'est pas moi, c'était un autre » ; oui, un autre « moi » dans un autre temps, mais « l'agir » est aussi inséparable d'un ensemble de valeurs et de l'éthique personnelle qui fonde la question du « juste » pour un individu.
- 13 En conclusion, il s'agissait de porter un « nouveau regard » sur la période de la Seconde République en testant la faisabilité d'une histoire nominative à perspective généalogique qui aurait complété la recherche historique par les acquis conceptuels de la sociologie, de la psychologie, de la philosophie et de l'anthropologie. Ce complément s'est fait sous la forme d'une circularité de la démarche scientifique : chaque interrogation suscitait une recherche théorique dans le domaine concerné. Les modèles théoriques proposés dans le champ disciplinaire étaient adaptés pour être testés sur le terrain d'enquête et permettre la proposition d'interprétations dans un idéal de dialogue interdisciplinaire. Ce fut aussi l'occasion de mettre en pratique une réflexion sur les manières d'écrire l'histoire inspirée par les travaux de Paul Ricœur ⁴³.

NOTES

1. Maurice AGULHON, *La République au village. Les populations du Var de la Révolution à la Seconde République*, Paris, Plon, 1970, 543 p.
2. Pierre LÉVÊQUE, *Une société en crise : la Bourgogne au milieu du 19^e siècle*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 1983, 592 p.
3. André ARMENGAUD, *Les populations de l'Est aquitain au début de l'époque contemporaine. Recherche sur une région moins développée vers 1845-vers 1871*, Paris/La Haye, Mouton, 1961, 590 p.
4. Raymond HUARD, *La préhistoire des partis. Le mouvement républicain en Bas-Languedoc 1848-1881*, Paris, Presses de la Fondation nationale de sciences politique, 1982, 520 p.
5. Alain CORBIN, *Archaïsme et modernité en Limousin au 19^e siècle 1845-1880*, Paris, Marcel Rivière, 1975, 2 volumes, 1168 p.

6. Le mot « agonie » volontairement employé ici est un faux ami de l'anglais « agony » utilisé dans le titre du livre de : John MERRIMAN *The agony of the Republic. The repression of the left in revolutionary France 1848-1851*, New Haven/Londres, Yale university press, 1978, 198 p.
7. Vecteurs que John Merriman appelle « des cibles » : « *The Targets : the press and political propaganda ; voluntary associations* », dans John MERRIMAN, *The agony of the Republic...*, ouv. cité.
8. « *The coup d'État was not one single event, but the culmination of a long series of blows against the montagnards. Between the two most memorable events of the repression, the June Days and the coup, there were thousands of incidents, and their combined effect was to destroy the socialist organization in most areas where it was seeking a foothold or had already become entrenched. The repression demobilized the major components of the democratic-socialist which stood between the would-be imperial eagle and the empire* », dans John MERRIMAN, « Introduction », dans *The agony of the Republic...*, ouv. cité, pp. XXI-XXII.
9. Philippe VIGIER, *La Seconde République dans la région alpine*, Paris, Presses universitaires de France, 1963, 2 volumes, 328 p et 534 p.
10. Le Nord, la Creuse, l'Ariège, le Finistère, l'Yonne.
11. Jean-Claude FARCY, *Les paysans beaucerons au 19^e siècle*, Chartres, Société archéologique d'Eure-et-Loir, 1989, 2 volumes, 1236 p.
12. Louis CHEVALIER, *Fondements économiques et sociaux de l'histoire politique de la région parisienne (1848-1870)*, Thèse de doctorat ès Lettres, Université Paris-Sorbonne, 1951, dactylographiée.
13. Paul BOIS, *Paysans de l'Ouest. Des structures économiques et sociales aux options politiques depuis l'époque révolutionnaire dans la Sarthe*, Paris/La Haye, Mouton, 1960, 716 p.
14. Georges DUPEUX, *Aspects de l'histoire sociale et politique du Loir-et-Cher 1848-1914*, Paris/La Haye, Mouton, 1962, 631 p.
15. Maurice AGULHON, *La République au village...*, ouv. cité.
16. Jean-Luc MAYAUD, *Les Seconde Républiques du Doubs*, Paris, les Belles-Lettres, 1986, 475 p.
17. André ARMENGAUD, *Les populations de l'Est aquitain...*, ouv. cité.
18. Jean-Luc MAYAUD, *Les Seconde Républiques du Doubs*, ouv. cité
19. Peter McPHEE, *Les semailles de la République dans les Pyrénées-Orientales, 1846-1852*, Perpignan, Éditions de l'Olivier, 1995, 507 p. Il ne s'agit pas d'une simple traduction de sa thèse soutenue en 1977, mais d'une remise en question d'une partie de ses arguments.
20. Ted MARGADANT, *French peasants in revolts. The insurrection of 1851*, Princeton, Princeton university press, 1979, 379 p.
21. Allier, Ardèche, Basses-Alpes, Bouches-du-Rhône, Cher, Drôme, Gard, Hérault, Jura, Lot-et-Garonne, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Var, Vaucluse, Yonne.
22. Voir : Jean-Claude CARON et Michèle RIOT-SARCEY [dir.], 1848, nouveaux regards.- *Revue d'histoire du 19^e siècle*, n° 15, 1997, 182 p.
23. Jacques REVEL, « Micro-analyse et construction du social » dans Jacques REVEL [dir.], *Jeux d'échelles. La micro-analyse à l'expérience*, Paris, Gallimard/Le Seuil, 1996, p. 23.
24. Voir par exemple sur le site Internet de l'Association 1851 pour la mémoire des résistances républicaines : <http://www.1851.fr/>

25. André SIEGFRIED, Géographie électorale de l'Ardèche sous la Troisième République, Cahiers de la Fondation nationale des sciences politiques, n° 9, Paris, Armand Colin, 1949, 139 p.
26. L'acte d'accusation rédigé par le substitut du procureur général faisait surtout état de la correspondance saisie et des dépositions des témoins à charge. Ces lettres et ces témoignages prouvaient, selon les magistrats instructeurs, que Gent avait été le chef d'un complot visant à renverser le gouvernement par le moyen d'une insurrection qui devait éclater au mois de novembre 1850 et dont le signal devait partir de Marseille et de Toulon. Voir : Marcel DESSAL, « Le complot de Lyon et la résistance au coup d'État dans les départements du Sud-Est », dans *Revue d'histoire du 19^e siècle*, n° 22, 2001 [En ligne], mis en ligne le 27 juin 2005. URL : <http://rh19.revues.org/index255.html>. Cet article ne figure pas dans la version papier de la revue.
27. L'intervention de la gendarmerie chargée d'assurer l'ordre pendant la durée de la fête votive provoque une émeute.
28. Citons par exemple : Jean-Marie GUILLON et Pierre LABORIE [dir.], *Mémoire et histoire : la Résistance*, Toulouse, du 16 au 18 décembre 1993 ; Christian BOUGEARD et Jacqueline SAINCLIVIER [dir.], *La Résistance et les Français. Enjeux stratégiques et environnement social*, Rennes, du 29 septembre au 1^{er} octobre 1994 ; Robert FRANK et José GOTOVITCH [dir.], *La Résistance et les Européens du Nord*, Bruxelles, du 23 au 25 novembre 1994 ; François MARCOT, Janine PONTY, Marcel VIGREUX et Serge WOLIKOW [dir.], *La Résistance et les Français. Lutte armée et maquis*, Besançon, du 15 au 17 juin 1995 ; Laurent DOUZOU, Robert FRANK, Denis PESCHANSKI, Henri ROUSSO et Dominique VEILLON [dir.], *La Résistance et les Français : villes, centres et logiques de décision*, École normale supérieure de Cachan, du 16 au 18 novembre 1995 ; Jean-Marie GUILLON et Robert MENCHERINI [dir.], *La Résistance et les Européens du Sud*, Aix-en-Provence, du 20 au 22 mars 1997.
29. Abraham Harold Maslow (1908-1970) enseignant de psychologie à l'université du Wisconsin puis à la Brandeis university du Massachusetts, exprime en 1954 sa théorie relative à l'existence d'une hiérarchie dans les besoins naturels de l'homme dans son livre : Abraham Harold MASLOW, *Motivation and personality*, New York, Harper Collins, 1987 (3^e édition), 293 p.
30. James C. DAVIES, « Toward a theory of revolution », dans *American sociological review*, volume 27, 1962, pp. 5-19.
31. Ted R. GURR, *Why men rebel ?*, Princeton, Princeton university press, 1970.
32. Michel BOYER, dans CHOLVY Gérard [dir.], *Histoire du Vivarais*, Privat, Toulouse, 1988, p. 199.
33. Pierre CORNU, *Une économie rurale dans la débâcle, Cévenne vivaraise 1852-1892*, Jeunes talents, Paris, Larousse, 1993, p. 90. Observation confirmée par le mémoire de maîtrise de Marie-Laure Néviassas sur le canton de Joyeuse : Marie-Laure NÉVISSAS, *Une région à l'épreuve : les sériciculteurs du midi de l'Ardèche face au défi de la pébrine (seconde moitié du 19^e siècle)*, Mémoire de maîtrise sous la direction de Jean-Luc Mayaud, Université Lyon 2, juin 1999.
34. Hannah ARENDT, *Qu'est-ce que la politique ?*, L'Ordre philosophique, Paris, Éditions du Seuil, 1995 (traduction de l'édition allemande de 1993), 216 p., p. 33.
35. Luc BOLTANSKI et Michel THÉVENOT, *De la justification, les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard, 1991, 485 p.
36. Emmanuel LÉVINAS, *Éthique et infini*, Paris, Fayard, 1982, p. 92.

37. Axel HONNETH, *La lutte pour la reconnaissance*, Paris, éditions du Cerf, 2002 (pour la traduction française, 1^{ère} édition 1992), 232 p.
38. Gérard NOIRIEL, « Pour une approche subjectiviste du social », dans *Histoire et sciences sociales, un tournant critique.— Annales, économies, sociétés, civilisations*, novembre-décembre 1989, n° 6, p. 1442.
39. Pour ne citer que les sources principales, les listes nominatives de recensement de la population faisant grandement défaut en Ardèche.
40. Jean DAUTRY et Jean MAITRON, *Préface de la première partie du Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français. Période 1789-1864*, Paris, Éditions ouvrières, p. 22.
41. Jacques REVEL, « L'histoire au ras du sol » dans Giovanni LEVI, *Le pouvoir au village. Histoire d'un exorciste dans le Piémont du 17^e siècle*, Paris, Gallimard, 1898 (1^{ère} édition, Turin, 1985), p. XXIII.
42. Charles-Albin Mazon (1828-1908). Cet historien local de la fin du 19^e siècle, fils de médecin, né en 1828 à Largentière, est l'auteur d'une quinzaine de récits de « voyages » en Ardèche.
43. Paul RICCEUR, *Temps et récit*. 1. *L'intrigue et le récit historique*, Paris, Éditions du Seuil, 1991 (1^{ère} édition 1983), 406 p. *Temps et récit*. 2. *La configuration dans le récit de fiction*, 300 p. *Temps et récit*. 3. *Le temps raconté*, (1^{ère} édition 1985), 537 p. ; Paul RICCEUR, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paris, Éditions du Seuil, 2000, 681 p.